

Corrigé-type / Examen de LINGUISTIQUE

Réponse :

1. *De « l'étude de la langue » à « l'étude scientifique de la langue », par quelles grandes périodes, l'intérêt pour la langue a-t-il dû passer, pour adopter, enfin, une approche scientifique ?*

L'intérêt pour la langue est passé par trois grandes périodes : une période où dominaient les interrogations philosophiques[0.5pt.] et rhétoriques[0.5pt.] où la question principale ; concernant la langue (ais, surtout, le langage) tournait autour du rapport entre langue et pensée[0.5pt.]. Cette période a été suivie par celle où la question de l'origine des langues[0.5pt.], à travers leur parenté[0.5pt.], avait effacé la précédente : c'était le temps des études des systèmes grammaticaux comparés[0.5pt.] en vue d'une dégager les remembrances permettant de les classer en groupes, en familles de langues[0.5pt.]. On est, donc, passés de la grammaire comparée[0.5pt.] (qui a fini par faire appel aux acquis théoriques et analytiques de la philologie[0.5pt.], pour une meilleure appréhension et une meilleure compréhension des systèmes grammaticaux des langues les plus anciennes[0.5pt.]), à la grammaire logique[0.5pt.], puis à la grammaire normative (le bon usage).

2. *Que représente la « systématisme de la langue » pour la « scientificité de la linguistique » ?*

Saussure a défini la langue (objet exclusif de la linguistique) comme un « système fermé et isolé »[01pt.], un « savoir collectif, abstrait, qui n'existe que dans les esprits des individus qui [le] parlent »[01pt.]. La systématisme (fait, caractère d'être système »[0.5pt.] fut la condition indispensable, pour Saussure, d'assurer une étude obéissant parfaitement au principe scientifique[0.5pt.] et cadrant totalement avec l'approche scientifique[01pt.]. C'est de cette systématisme de la langue que la linguistique tient l'argument de sa scientificité. Sans le caractère systématique de la langue, une approche scientifique de son étude n'aurait, simplement, pas été possible[01pt.].

2. *De la « grammaire » à la « linguistique ». Qu'a-t-il fallu à Saussure pour imposer sa théorie structuraliste ?*

La réponse à cette question peut, simplement, s'inspirer de celle de la question précédente. En effet, pour confirmer que sa théorie est valable, Saussure a dû passer par certaines clarifications grâce auxquelles il a pu déterminer les contours de l'étude linguistique : une théorie scientifique ayant pour objet un système stable et autonome[0.5pt.]. L'autonomie de la langue (dans son fonctionnement, en tant que système) devait, notamment, être garantie en éliminant tout élément externe, pouvant remettre en cause sa systématisme[0.5pt.]. Saussure a, donc, dû donner à la langue, une définition qui pouvait la « prémunir » de toute altération et de tout dysfonctionnement, par l'intervention d'autres éléments externes[0.5pt.] (on parle, ici, surtout, de tout ce qui ramène la langue au sujet-parlant, à l'individu). Il s'agissait, donc, pour Saussure, d'éviter d'introduire, dans son objet (la langue), tout facteur de subjectivité[0.5pt.]. Pour ce faire, il a dû mettre au point des oppositions (dichotomies)[0.5pt.] censées, en prime, expliquer sa définition et sa conception de la langue (langue/langage[0.5pt.], langue/parole[0.5pt.], langue/pensée[0.5pt.]), en préciser le noyau constitutif, de base qui est e signe (signifiant/signifié[0.5pt.]), puis, expliquer l'approche de l'étude linguistique (synchronie/diachronie[0.5pt.]).

3. *Quels sont les grands courants qui caractérisent l'étude scientifique de la langue ?*

La linguistique a connu plusieurs courants et écoles, durant son évolution. On distingue, surtout, deux grands courants fondamentalement opposés dans leurs approches : la *linguistique interne*[01pt.], on, on distingue la *linguistique structuraliste*[01pt.] (constituée, essentiellement, de disciplines autonomes[0.5pt.] dont l'intérêt est centré sur les éléments internes de la langue) (du phonème à la phrase), d'où les écoles : *fonctionnaliste*[0.5pt.], puis, *distributionnaliste*[0.5pt.] et *généraliste*[0.5pt.]), de la *linguistique énonciativiste*[01pt.]. Cette dernière, dont l'objet commence à se défaire, un tant soit peu, de l'idée autonomiste pour s'intéresser à quelque chose qui dépasse la phrase (unité supérieure), tente d'appréhender l'énoncé, comme matériau verbal inscrit dans un contexte, dans une situation d'énonciation.